

de la fin du IX^e s.) et à la traduction de Robert Grosseteste qui, au XIII^e siècle, dut cependant utiliser un ms. plus tardif que le *Laurentianus*. Le second chapitre met en parallèle 250 passages, dégageant différences (59 %) et convergences entre la traduction arabe et nos mss. Le troisième chapitre retient les variantes correctes : 18 leçons grecques, restituées à partir de cette traduction. Un exemple (p. 108), 1115 b 19, à propos du courage devant les difficultés : la traduction arabe permet de restituer καθ' ἔξιν (« selon ses capacités »), au lieu de κατ' ἄξιαν (« d'une manière conforme ») ; la restitution s'accorde beaucoup plus précisément au contexte. Voilà un ouvrage dont l'édition de l'*Éth. Nic.* devra désormais tenir compte. – B. STENUIT.

John BODEL, Saul M. OLYAN (éd.), *Household and Family Religion in Antiquity* (Comparative Histories), Oxford, Wiley - Blackwell, 2012, 17 x 24,5, XVII + 324 p., br. £ 27,99, ISBN 978-1-118-25533-9.

Le volume fait partie d'une collection, *Comparative Histories* ; il réunit des études sur différentes sociétés antiques, proche-orientales, égyptienne, grecque et romaine. Ces études sont juxtaposées ; l'introduction et la conclusion peuvent éventuellement ressortir à une démarche comparatiste. Les éditeurs maintiennent une double dénomination, *Household and Family*, qu'ils tentent de distinguer, car elle est récurrente dans les treize contributions. En français, on parle volontiers de religion privée, par rapport aux cultes publics. C'est cette distinction que C. A. Faraone (p. 210-228) étudie en Grèce, nuancant, comme il a déjà été fait, une πόλις-religion soi-disant souveraine. L'οἶκος et le γένος ont leurs pratiques religieuses, peu différentes en fait de la religion de la Cité, à l'exception du rôle des femmes et de l'importance de la magie, propres à la religion privée ; l'A. analyse quelques tablettes d'exécration. D. Boedeker (p. 229-247) souligne elle aussi les affinités des cultes publics et privés en Grèce classique ; il s'agit surtout d'une question d'échelle. Des conflits surgissent entre les deux sphères. Par exemple, des familles en vue d'Athènes restent attachées à des privilèges, peu compatibles avec la poussée démocratique. Par ailleurs, naissance, mort et amour relèvent des seuls cultes privés ; la part faite aux superstitions pourrait être plus grande (les amulettes, p. 243). Dernière contribution sur l'Antiquité classique, celle de J. Bodel (p. 248-275) sur Rome. Il examine quelques cas, tel le transfert par Cicéron d'une statuette de Minerve, de sa maison (promise à la destruction lors de son exil) vers le Capitole : exemple d'interférence entre public et privé. Les laïques, s'ils ont des caractéristiques générales, connaissent bien des variations, qui reflètent les orientations de dévotions privées. Ces contributions n'entendent pas fournir une synthèse des cultes privés, mais donnent des coups de projecteur significatifs. – B. STENUIT.

LANGUES ET LITTÉRATURES ANTIQUES

Jean ALLAUX (éd.), *Hérodote. Formes de pensée, figures du récit* (Histoire ancienne), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 15,5 x 24, 206 p., br. EUR 16, ISBN 978-2-7535-2181-0.

Hérodote, « père de l'histoire » : par cette expression, Cicéron (*Leg.*, I, 1, 5) ne pressentait sans doute pas la polémique, toujours actuelle, vive, comme on put le constater lorsque W. K. PRITCHETT, en 1995, publia *The Liar School of Herodotus*, une défense assez acérée de cette ιστορίης ἀπόδειξις (*Histoire* ou *Enquête*), que D. FEHLING (1971) avait reléguée aux rayons de la fiction. Déjà Lucien, comme l'explique M. Tamiolaki (p. 147-160), avait traité la question de la véracité de l'historien d'Halicarnasse (*Histoire vraie*, II, 31 et passim ; *Amis du mensonge* II, 34, 2-4) ; il lui reprochait son penchant pour le merveilleux et l'exotique, sa méthode et ses principes d'interprétation. En effet, pour Hérodote, la vérité est très relative et le mensonge connaît des degrés ; pour Lucien, la vérité est un concept absolu : il faut dire la vérité brute (*Comment on écrit l'histoire*, 51), instruire tant à charge qu'à décharge (*ibid.*, 38,